CONFÉRENCES GESTION DE PATRIMOINE ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Loi de finances 2026 : décrypter les mesures et adapter ses conseils patrimoniaux

Chaque début d'année le conseil patrimonial doit reprendre ses recommandations à la lumière d'un texte voté tardivement. Les clients s'inquiètent des annonces relayées par la presse. Les arbitrages engagés à l'automne précédent sont remis en question et les simulations réalisées avec les paramètres antérieurs deviennent inexactes. Cette conférence de trois heures présente les mesures de la loi de finances 2026 qui touchent la détention et la transmission du patrimoine privé. Elle distingue ce qui s'applique immédiatement de ce qui produira effet plus tard et indique les points à reprendre dans les dossiers en cours ainsi que les messages à adresser aux clients concernés.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 630 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Conseillers en gestion de patrimoine banquiers privés notaires et juristes intervenant auprès d'une clientèle privée.

PRÉREQUIS
Pratique régulière du conseil patrimonial ou fiscal

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les mesures de la loi de finances 2026 intéressant le patrimoine privé
- Mesurer les effets des changements sur l'imposition des revenus du capital
- Analyser les évolutions applicables à la transmission et aux structures de détention
- Identifier les dossiers clients à reprendre en priorité
- Formuler des recommandations tenant compte des dates d'entrée en vigueur

03 Programme détaillé

M1 Panorama du texte pour le patrimoine privé

- Repérer ce qui concerne vraiment le conseil
- Architecture de la loi et mesures intéressant les particuliers
- Distinction entre mesures pérennes et mesures temporaires
- Dates d'entrée en vigueur et situations en cours
- Points restés en débat lors des travaux parlementaires
- À retenir : Une mesure votée ne produit pas toujours effet sur les opérations déjà engagées.

M2 Revenus du capital et détention

- Traduire le texte en fiscalité du client
- Imposition des revenus mobiliers et immobiliers
- Traitement des plus-values de cession
- Dispositifs d'investissement concernés par le texte
- Effets sur les enveloppes d'épargne
- Cas pratique : Les participants recalculent la charge fiscale d'un profil de client avant et après application du texte.

M3 Transmission et suites à donner

- Reprendre les dossiers en cours
- Évolutions touchant les donations et les successions
- Structures de détention et sociétés patrimoniales
- Arbitrages à réexaminer dans les dossiers ouverts
- Messages à adresser aux clients concernés
- Atelier : Chaque participant classe ses dossiers selon l'urgence de la reprise et rédige le message correspondant.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 630 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr